

**DECISION N° 20230405_P_051
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec la « Ludothèque Ricochet » pour des séances d'ateliers ludothèque en faveur des enfants du Relais Petite Enfance ainsi que les enseignants des écoles maternelles de la Séauve sur Semène et Saint Didier en Velay

Le Président,

N° 20230405_P_051

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Ludothèque Ricochet
Avenue Marinéo
436002 Sainte Sigolène**

Pour l'organisation de séances d'ateliers Ludothèque avec le Relais Petites Enfance et les enseignants des écoles de Saint Didier en Velay et La Séauve Sur Semène

Dates : Jeudi 4 mai 2023 à la Séauve sur Semène
Mardi 30 mai 2023 à Saint Didier en Velay
Jeudi 8 juin 2023 à la Séauve sur Semène

Durée : 3 séances d'une heure

Montant : 368.26€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 5 Avril 2023

Le Président

Frédéric GIROUET

